

HADOPI, IFOP: LE SONDAGE INTÉGRAL

LE 9 AOÛT 2010 ASTRID GIRARDEAU

Un sondage Ifop pour le SNEP a pour objectif d'évaluer l'impact d'Hadopi.
Conclusion? Même si la peur du gendarme aura des effets bénéfiques, le moyen le plus efficace pour lutter contre le piratage reste le filtrage systématique.

L'IFOP publie l'intégralité du sondage "**Les Français et le téléchargement illégal**" (pdf) réalisé début juillet à la demande du Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP). Et dont quelques chiffres **avaient été publiés par le Parisien**, dans un article intitulé «*Les pirates du Web ont peur du gendarme*».

Évaluer l'impact d'Hadopi

A propos du "contexte", l'IFOP explique qu'*"après une mise en place difficile et des critiques fondamentales sur sa démarche, HADOPI, autorité chargée de sanctionner le téléchargement illégal, est opérationnelle depuis le 29 juin 2010"*. On suppose que cela fait référence au **décret de négligence caractérisée** paru au Journal Officiel le 26 juin dernier. L'institut poursuit : *"Le SNEP a ainsi fait appel à l'IFOP pour évaluer dans quelle mesure les dispositions d'HADOPI sont amenées à impacter le comportement des individus dans un contexte incertain"*.

En juin dernier, **David El Sayegh, le directeur général du Snep, disait** s'inquiéter du retard pris dans la mise en œuvre d'Hadopi. *"Il n'y a pas de mécontentement, mais beaucoup d'expectative de notre part, des attentes qui se transforment en préoccupations"*, expliquait-il à l'AFP. *Il est évident que cet effet psychologique initial d'Hadopi ne va pas durer si les internautes qui téléchargeaient retrouvent un sentiment d'impunité"*.

... sur qui ?

Concernant la méthodologie, l'étude a été réalisée les 1 et 2 juillet dernier par téléphone auprès d'un échantillon national représentatif de 1058 individus âgés de 15ans et plus, explique l'institut. *"La représentativité de la population interviewée a été assurée par la méthode des quotas sur les critères: sexe, âge, CSP de l'interviewé, CSP du chef de famille, région et catégorie d'agglomération"*. La marge d'erreur est estimée à *"environ 3%"*.

Ni ce panel, ni les questions posées, ne permettent de connaître les pratiques des sondés en matière de consommation en ligne de biens culturels, et de téléchargement d'œuvres sans autorisation. Ni même de savoir combien ont un accès Internet. Pourtant, à l'exception d'une seule question, tous se prononcent.

Par exemple à la question, dont on appréciera au passage la tournure, sur l'impact des mails d'avertissement – *"dans le cadre de la Loi Hadopi, des mails d'avertissement pourraient vous être envoyés dans le cas où votre connexion Internet serait utilisée pour réaliser des téléchargements illégaux. Le fait de recevoir ces mails pourrait-il vous inciter à vous tourner vers des sites de téléchargement légaux ?"* – 66% répondent qu'ils seraient incités, 34% non.

Le moyen le plus efficace est le filtrage systématique

Cela n'empêche pas l'Ifop de conclure que *"les dispositions d'Hadopi **conservent** un réel pouvoir de dissuasion amené à impacter les comportements à l'égard du téléchargement"*.

Mais souligne l'institut *"si les sanctions s'avèrent donc plutôt dissuasives, elles ne se présentent cependant pas comme le moyen le plus efficace pour lutter contre le téléchargement illégal"*. Et quel est-il donc ? *"C'est le **filtrage systématique des sites illégaux** qui est jugé comme le moyen le plus efficace"*. Et ça tombe bien, car c'est dans les cartons d'Hadopi depuis un moment.

A noter qu'en janvier dernier, interrogé sur le filtrage, notamment par DPI, **Jean Berbineau, membre du collège de l'Hadopi, invitait** à regarder ce qui se passe en Australie. *"Vous devriez voir des choses en 2010 en Australie"* indiquait-il alors. Sauf que, selon les dernières nouvelles, après **avoir été repoussé d'un an, le projet de filtrage y semble "condamné"**.

Voici le détail des questions et réponses du sondage :

1/ Dans l'hypothèse où vous auriez personnellement l'habitude de télécharger illégalement des contenus comme de la musique ou des vidéos sur Internet, diriez-vous le fait de risquer la suspension de votre abonnement à Internet ou une amende de 1.500 euros vous ferait renoncer à cette pratique ?

69% Renonceraient à télécharger illégalement
31% Ne renonceraient pas à télécharger illégalement

2/ Dans le cas où vous pourriez risquer la suspension de votre abonnement à Internet, seriez-vous prêt à surveiller l'usage qui est fait de votre connexion Internet par vos enfants, vos proches ou dans le cas d'une connexion wifi ?

77% Seraient prêts à surveiller l'usage qui est fait de leur connexion Internet
21% Ne seraient pas prêts à surveiller l'usage qui est fait de leur connexion Internet
2% Aucune autre personne n'utilise ma connexion

3/ Dans le cadre de la Loi Hadopi, des mails d'avertissement pourraient vous être envoyés dans le cas où votre connexion Internet serait utilisée pour réaliser des téléchargements illégaux. Le fait de recevoir ces mails pourrait-il vous inciter à vous tourner vers des sites de téléchargement légaux ?

66% Seraient incités à se tourner vers les sites de téléchargement légaux
34% Ne seraient pas incités à se tourner vers les sites de téléchargement légaux

4/ Parmi les 3 moyens suivants, quel est selon vous le plus efficace pour lutter contre le téléchargement illégal de contenus sur Internet ?

46% Que les internautes ne puissent plus accéder aux sites illégaux (filtrage)
31% Une démarche pédagogique avec l'envoi de mails d'avertissement
21% Le fait d'encourir une sanction judiciaire en cas de téléchargement illégal
2% NSP

5/ Pour vous personnellement, la mise en place d'offres d'abonnement à des services de musique légaux pour moins de 10 euros par mois pourraient-elles contribuer à limiter fortement les pratiques de téléchargement illégal ?

69% Ces offres contribueraient à limiter fortement les pratiques de téléchargement illégal
31% Ces offres ne contribueraient pas à limiter fortement les pratiques de téléchargement illégal

-> Télécharger "[Les Français et le téléchargement illégal](#)" (pdf)

Article initialement publié sur OWNlive

Illustration CC FlickrR par [kk+](#), [Dunechaser](#)

GULFSTREAM

le 10 août 2010 - 7:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Déclarations à l'emporte-pièce, sondages biaisés, tout l'arsenal médiatique est mobilisé en faveur d'une attitude que personnellement je trouve extrêmement dangereuse.

Le Net est incontestablement la plus grande révolution sociale des 100 dernières années. Son adoption massive a permis de faire tomber de nombreuses barrières et d'améliorer de façon significative les libertés et la libre-expression en général.

Nous faisons face aujourd'hui à une dérive "sécuritaire" sans précédent, notamment en France sous couvert de la loi HADOPI, qui reconnaitons-le, n'est faite que pour protéger les intérêts commerciaux d'une minorité.

Derrière tout cela se profile néanmoins le spectre d'un Internet surveillé en permanence, filtré et massivement contrôlé par les gouvernements.

Comment pourra-t-on garantir la sécurité et la liberté de penser et de s'exprimer de la presse, des blogueurs et plus généralement de tout individu qui pense avoir quelque chose à dire, dans un tel contexte ?

Il me semble que monsieur Sarkozy avait dit il y a quelques temps qu'il ne souhaitait pas que la France devienne une société de "blogueurs". On comprend pourquoi ...

La Chine n'en est même pas arrivée à ce niveau d'intrusion. Bien sur ils ont des firewalls, mais tellement faciles à contourner, et leur projet de contrôle sur les postes individuels s'est révélé être à présent un flop retentissant.

Les chinois ne sont pas vraiment prêts à accepter qu'on les espionne sur leur poste de travail, et on voudrait nous faire croire que la majorité des français serait prête à y consentir ?

Ceci est à mon sens beaucoup plus inquiétant.

Je préfère considérer tout cela comme une tentative de manipulation médiatique, car dans le cas contraire, ce serait absolument navrant. Je crois que le général De Gaulle avait dit à une époque à parlant de Vichy, que "Les français sont tous des moutons..."

Je veux encore croire qu'il se trompait.

Michael

<http://www.anti-hadopi.com>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Les tweets qui mentionnent Hadopi, Ifop: le sondage intégral » Article » OWNI, Digital Journalism -- Topsy.com le 9 août 2010 - 12:53

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par *damien douani*, *Aurélien Fache* et *Valentin Squirelo*, *Owni*. *Owni* a dit: [#owni] Hadopi, Ifop: le sondage intégral <http://goo.gl/fb/OToJ1>
[...]